



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 14 MAI 2020

L'an deux mil vingt, le quatorze mai à 18H30 le Conseil municipal de Naintré, dûment convoqué par la Maire, s'est réuni, en mairie, salle Eugène Guillon à huis-clos, en *session ordinaire*, sous la présidence de Madame PIAULET Christine, Maire.

Compte tenu de la crise sanitaire liée au COVID-19 et en application de l'ordonnance 2020-391 du 1er avril 2020, la participation du tiers des élus est suffisante pour valider le quorum et les décisions, chaque élu pouvant être détenteur de 2 procurations.

Réf : SBD/MBM

Effectif légal du conseil municipal : 29
Nombre de conseillers en exercice : 27

Présents : 9
Pouvoir : 12
Absents : 6

Date de la convocation : 7 mai 2020

PRÉSENTS : PIAULET Christine, MASSONNEAU Bruno, FRAUDEAU Jean-François, GAUTHIER Dominique, CLAVÉ Louis, LAROCHE Fabienne, LECOQ Christian, LEVRAULT Charly, Didier RENAUD.

REPRÉSENTÉS PAR POUVOIR :

DEBIAIS Viviane représentée par D GAUTHIER
BEAUVAIS Magali représentée par B MASSONNEAU
BERGONNIER Pascal représenté par D GAUTHIER
BOURMAUD Melinda représentée par F LAROCHE
BRUNIER Maud représentée par JF FRAUDEAU
CHAINÉ Jean-Paul représenté par C PIAULET
ERRAÏSS Malika représentée par F LAROCHE
INGRASSIA Christine représentée par JF FRAUDEAU
JARASSIER Corinne représentée par C PIAULET
LAGARNAUDIE Jacqueline représentée par L CLAVE
PHELIPPEAU Gilles représenté par B MASSONNEAU
SULLI Bruno représenté par L CLAVE

ABSENTS : BEUROIS Thierry, BIANCO Lydie, BRUÈRE Charlotte, CHABOT Marie-Line, Maurice MILLIASSEAU, ROYER Freddy,

Secrétaire de séance : Dominique GAUTHIER

DELIBÉRATION N° 53

Rapporteur : Bruno MASSONNEAU

OBJET : RENOUELEMENT D'UNE LIGNE DE TRÉSORERIE DE 600 000 EUROS - BUDGET MARMOURE – CAISSE D'ÉPARGNE AQUITAINE POITOU CHARENTES

Il est rappelé aux membres que par délibération du 23 mai 2019, le conseil municipal a approuvé l'ouverture d'une ligne de Trésorerie de 600 000 € auprès de la Caisse d'épargne. Cette ligne de trésorerie arrive à échéance le 27 mai 2020.

Le conseil municipal est informé que pour des besoins ponctuels de trésorerie, il est nécessaire de renouveler cette **ligne de trésorerie sur le budget de la Marmoure**. Suite à la consultation des banques, nous avons reçu 3 offres.

Après analyse, il est proposé au conseil municipal **de retenir la Caisse d'Épargne Poitou Charentes pour cette ligne à compter du 28 mai 2020**.

Montant : **600 000 €**

Durée : **1 an**

Taux d'intérêt : **STR + marge de 0,48 %/an**

Périodicité de remboursement des intérêts : **mensuelle**

Considérant les besoins de trésorerie de la collectivité,
VU les propositions reçues lors de la consultation,
VU l'avis du Bureau Municipal du 5 mai 2020,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

-décide de contracter auprès de la **Caisse d'Epargne Poitou Charentes** une ouverture de crédit dénommée « ligne de trésorerie» d'un montant maximum de **600 000 Euros** sur le budget de la **Marmoure** dans les conditions ci-après indiquées :

Montant : **600 000 €**

Durée : **1 an**

Indice : **STR + marge de 0,48 %/an**

Périodicité de remboursement des intérêts : **mensuelle**

Commission d'engagement/frais de dossier : **600 €**

Commission de non utilisation : **0 %**

Base de calcul des intérêts : **360 jours**

Modalités d'utilisation : tirages/Versements – Procédure de crédit d'office privilégiée

- autorise Madame la Maire à signer l'ensemble de la documentation contractuelle relative à la ligne de trésorerie avec la Caisse d'Epargne Poitou Charentes tel que décrite ci-dessus.
- autorise Madame la Maire à procéder sans autre délibération aux diverses opérations prévues dans le contrat de ligne de trésorerie et reçoit tout pouvoir à cet effet.

VOTE

UNANIMITÉ

Publication en mairie le : **19 MAI 2020**
Christine Piaulet, Maire de Naintré, peut certifier, sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, le

19 MAI 2020

